

COMMUNE DE
L'HOPITAL DU GROBOIS



03.81.59.27.90

mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 05 mai 2022.

- ✓ Absent excusé Benoit KOLLY (procuration à Aurore KOLLY-BOUHERET)
- ✓ Secrétaire de séance : Philippe DANREY.
- ✓ Le compte rendu de la séance du 07/04/2022 est approuvé à l'unanimité.
- ✓ Le Maire demande au conseil le rattachement d'une question à l'ordre du jour relative à la ligne de trésorerie auprès de la caisse d'épargne ; le conseil accepte à l'unanimité.

I / URBANISME

Permis de construire : GAEC DES TROIS CHENES (Gabriel KOLLY et ses fils) :

1. Extension pour appentis contre un bâtiment existant.
2. Construction d'un bâtiment pour la nurserie des veaux.

Avis favorable du conseil.

II / CUSENIER : acquisition parcelle SCI LISAC

Acquisition par la commune à la SCI LISAC (représentée par Alain BLAUDET) de la parcelle AB 176 située à l'arrière du bâtiment Cusenier d'une surface de 123 m² au prix de 35.00 € /m².
Le conseil accepte à l'unanimité.

III / SIEHL : adhésion de Ouvans et Landresse

Le Syndicat des Eaux a validé l'adhésion des communes de Ouvans et Landresse le 21 février dernier. La commune est invitée à se prononcer également sur cette décision.

Le conseil accepte à l'unanimité.

IV / QUESTION RATTACHEE : ligne de trésorerie.

Le Maire propose de reconduire la ligne de trésorerie de 500 000 € sur un an avec la caisse d'épargne à un taux de 0.59 %.

Le conseil accepte à l'unanimité.

V/ REGLEMENT ET TARIF : logements Cusenier et salle de convivialité

La commission conduite par Sylvie CUCHOT (1^{ère} adjointe) est en cours de réflexion pour établir un règlement et fixer des tarifs à appliquer sur les locations de la salle de convivialité et des deux logements.

VI / PROJET LOTISSEMENT FINN-EST (clos du centre)

Le nouveau plan de voirie proposé par la maîtrise d'ouvrage de Finn-Est n'entraîne désormais plus de problème de sécurité pour la sortie sur la route départementale. Un avis d'urbanisme favorable sera donc émis très prochainement. Une réunion publique sera organisée le 31 juillet 2022 à 20 h 00 en mairie pour présenter le projet.

VII / FESTIVITES DU 14 JUILLET 2022

La Grosboisienne Football organise un repas le jeudi 14 juillet au soir sur le terrain de foot. Renseignements auprès de Jean-Louis DELEULE (06.74.64.78.45). La commune prend en charge les feux d'artifices.

VIII / Point sur le « Cusenier »

Certaines reprises et finitions ne sont pas encore terminées. La date butoir du 13 mai a été arrêtée pour la réception de chantier.

IX / QUESTIONS DIVERSES.

- *Travaux de bricolage (tonte, élagage, etc...)*

Rappel des horaires de bricolage (Arrêté préfectoral du Doubs) :

La semaine	: 8 h 30 – 12 h 00 et de 14 h 00 – 19 h 30
Le samedi	: 9 h 00 – 12 h 00 et de 15 h 00 – 19 h 00
Les dimanches et jours fériés	: 10 h 00 – 12 h 00.

- *Brûlage des déchets*

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts ou autres sont interdits sur le territoire de la commune (Article D615-47 et D681-5 du code rural).

- *Visite de la carrière*

Elle se déroulera sur site (route de Naisey) le samedi 4 juin pour les habitants du village de 9 h 00 à 10 h 30.

- *Bus collège Vercel*

Afin de pouvoir déposer auprès de la Région, une demande de desserte de bus du collège entre la commune – Valdahon - Vercel pour la rentrée prochaine, nous avons besoin des noms des collégiens concernés.

Merci donc aux parents de bien vouloir s'inscrire en mairie avant le 31 mai 2022.

Séance levée à 22 h 40

Le secrétaire,
Philippe DANREY



Le Maire

GRENIER Jean-Claude

